

ON EN PARLE

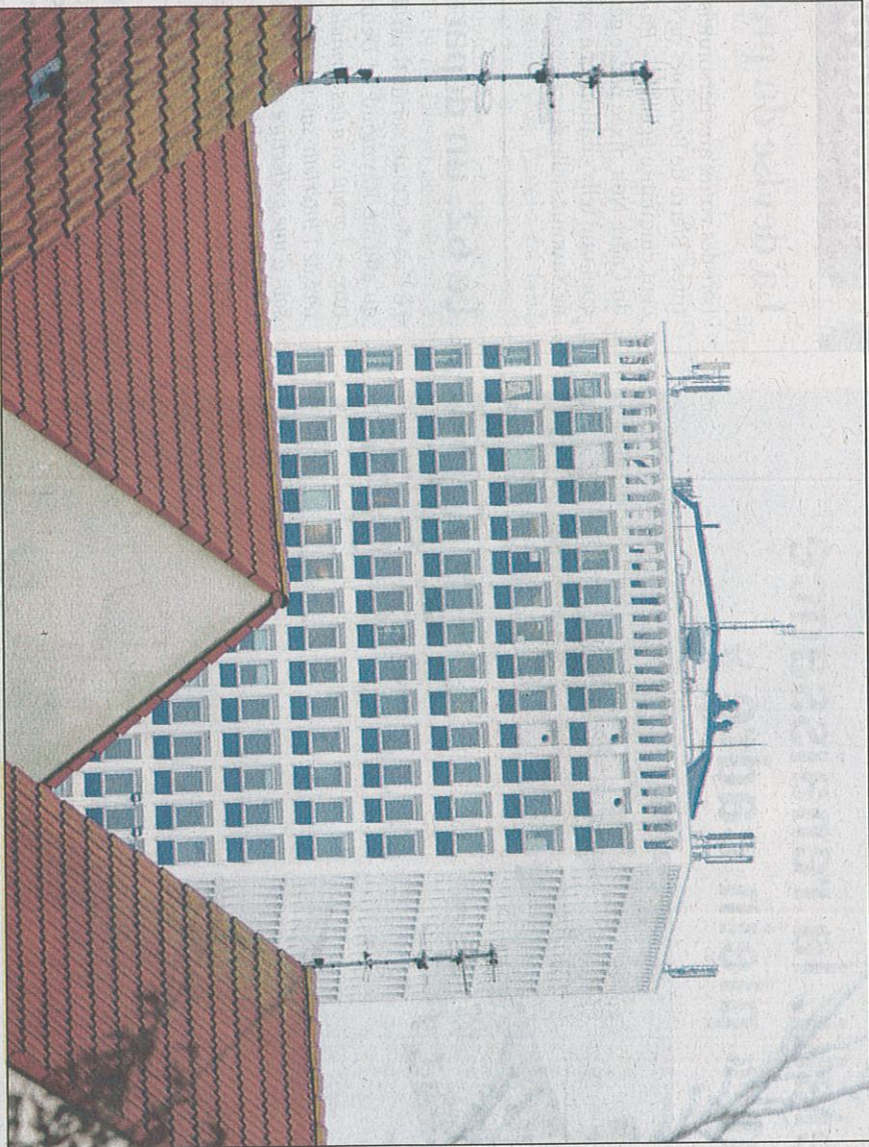
# Les services de l'État se réorganisent... en ordre dispersé, à Arras, ville préfectorale

Un élu qui sollicite une intervention sur une route départementale... appelle la DDE ? Un jeune desireux de passer le BAFA... la Jeunesse et les Sports ? Un client roulé par un commerçant... la Concurrence et la Répression des fraudes ? Eh bien non. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la DDE n'existe plus, pas plus que la direction départementale de la Jeunesse et des Sports ou que celle de la Concurrence. Conséquence de la révision générale des politiques publiques (RGPP), les services de l'État sont entièrement réorganisés. Un grand bouleversement à l'échelon départemental. Dans le Pas-de-Calais, trois nouvelles entités se partagent les débris départementales démantelées. Avec force couacs.

PAR SARAH BARDIS  
arras@lavoxdunord.fr  
PHOTO SAMI BELLOUMI

Des trois nouvelles directions inter-ministérielles créées à Arras pour le Pas-de-Calais, une (la Cohésion sociale) est paralysée, faute de directeur. Des usagers non informés ne savent plus à qui s'adresser. Des agents sans missions. Des services qui démenagent pour un jeu de chaises musicales géant...

Dans le Pas-de-Calais, les premiers pas de la réorganisation des services de l'État sont pour le moins trébuchants. Censez mutualiser les compétences et les moyens, pour gagner en lisibilité et réduire les dépenses, trois nouvelles entités ont été créées. À Arras, six agents de la DDE ont rejoint leurs collègues de la Jeunesse et des Sports pour former la nouvelle direction de la Cohésion sociale. Qui s'ap-



Les locaux de l'ex-DDE, avenue Winston-Churchill, accueillent la nouvelle DDTM.

prête à déménager à nouveau en avril, dans les locaux de la DDASS. En début de semaine prochaine, soixante à quatre-vingts agents de la DDAF libèrent les locaux de la Grand-Place pour déménager, la semaine prochaine, avenue W.-Churchill, dans les locaux de la DDE. Les agents de la Concurrence s'installent dans les locaux préfectoraux des services vétérinaires. « Le problème, c'est que tout a été fait dans la précipitation. L'organisation fait que ça ne fonctionne pas. Dans le département, des personnes appelées "préfigurateurs" ont été nommées en juin pour préparer la réforme. Au Pays-

### DDTM, DDCCS, DDDP... Dans la réforme de l'État, les usagers et les agents peinent à s'y retrouver.

Bas, ils ont fait une telle révision des services... en dix ans ! », lâche un syndicaliste FSU. Objectif affiché ? Être plus simple pour l'utilisateur... à terme. Car pour l'heure, il est un peu perdu. L'usager. « Quand on décroche au téléphone et qu'on annonce Territoire et Mer, il demande la Forêt et tra-

croche », explique un agent. L'Unsa poursuit : « Un même service pour le BAFA et le droit au logement. Pour les services vétérinaires et la répression des fraudes... Cherchez la cohérence ! » Ubuesque.

« On passe d'une usine à gaz, à une autre usine à gaz, note la CEDT. Cela s'inscrit surtout dans la volonté de l'État d'économiser, sur le foncier. Et sur le personnel. » Certains services se retrouvent ainsi avec des missions supplémentaires. Sans nouveaux postes. Ainsi, au bureau d'accueil des étrangers de la préfecture, on récupère les naturalisations par mariage et le regroupement familial sans agent en plus.

De l'autre côté, certains se retrouvent dépourvus de missions clairement définies. Si la majorité des postes restent inchangés, « d'autres sont modifiés. Certains se retrouvent avec des missions très éloignées des leurs. On se voit proposer une mutation géographique. » Combien ? « On n'a pas réussi à le savoir », déplorent les syndicats en regrettant un manque de dialogue social. Qui a abouti à une rupture pas plus tard qu'avant-hier, dans le Nord, où les syndicats ont boycotté un comité mixte paritaire. Le préfet du Pas-de-Calais doit recevoir jeudi les syndicats. Et a programmé une conférence de presse la semaine prochaine. ■

### L'ESSENTIEL

Dans le Pas-de-Calais, trois directions interministérielles se substituent aux directions départementales.

► La DDTM, direction départementale des Territoires et de la Mer, regroupe l'essentiel de l'Équipement (DDE), la direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF), les Affaires maritimes, et certains services de la préfecture. Ses missions vont de la circulation, au logement, en passant par l'environnement et l'agriculture.

► La DDCCS, direction départementale de la Cohésion sociale, est composée du volet social de la DDASS, de la Jeunesse et des Sports (DDJS), d'une partie de la direction départementale de l'Équipement et des services de la préfecture chargés des questions sociales.

### ZOOM

**La réforme.** Dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) lancée en 2007 par le président Sarkozy, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, une nouvelle organisation des services de l'État est en place. Elle s'inscrit dans une politique de décentralisation de l'État visant à transférer de nouvelles compétences aux collectivités territoriales. Le préfet de Région voit ses prérogatives renforcées. La Région devient l'échelon majeur. Elle définit les modalités d'application des directives nationales dans la région, répartit les moyens alloués par les ministères. Ce travail s'effectue sous l'autorité du préfet de région, qui chapeaute le préfet de département.

Le niveau régional de l'administration se réorganise aussi, passant d'une vingtaine à huit structures : la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) reprend les missions du ministère de l'Agriculture, à l'exception de la pêche ; la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) ; la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) ; la direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) ; l'ARS : la direction régionale des Finances publiques (DRFIP) et la direction régionale de la Culture (DRAC).

Le 1<sup>er</sup> janvier, la nouvelle direction départementale de la Cohésion sociale est née... sans tête. La direction départementale interministérielle s'attendait à voir arriver aux commandes l'ex-directeur de la Jeunesse et des Sports, en effet chargé depuis juin dernier de préparer cette réorganisation. Surprise. L'arrêté du 1<sup>er</sup> janvier portant la nomination des directeurs des deux autres directions, ne nomme pas de tête pour la DDCCS du Pas-de-Calais. « Cela entraîne des dysfonctionnements considérables », déplorent ensemble la FSU, FO, l'UNSA.

travaillent à tâtons, depuis près de quinze jours. « On est paralysé ! On ne traite que ce qu'on peut. On est censé gérer les centres de loisirs, les accueils du mercredi et du samedi pour les enfants, par exemple. S'ils veulent faire une sortie, on ne peut pas signer d'autorisations ? Et si il y a un problème de sécurité ? » s'inquiète un conseiller. Une délégation de signature aurait été mise en place ces jours-ci. « Il faut qu'un directeur soit nommé au plus vite, poursuit l'UNSA. Les agents ont besoin d'une ligne de conduite pour travailler. Ne serait-ce que pour préciser nos missions dans la nouvelle DDCCS ! »

Début janvier, six personnes de l'ancienne DDE se sont installées aux côtés de la Jeunesse et des Sports. Qui attend aussi du personnel de la DASS et de la préfecture. « Pour l'instant, il n'y a pas de synergies. On travaille juste côte-à-côte. » Chacun a ses statuts : les uns dépendent du ministère de l'Intérieur, les autres de l'Éducation nationale, ou de la Santé et des Sports. « Chacun a son nombre de RTT, de congés... Et ses horaires ! » Des heures d'arrivée et de départ différentes, pour un même travail, une casse-tête à gérer, sans tête, le temps de mettre en place un statut commun... ■